



## Conditions générales de Vente

### Organisation

Tout travail confié à Finetrad entraîne l'établissement d'un accord bilatéral devant être signé par le client et répertoriant toutes les conditions convenues et informations nécessaires au bon accomplissement du travail.

Les travaux annulés après commande ferme font l'objet d'une facture selon les termes suivants :

- Traductions : Le nombre de mots déjà traduit au moment de l'annulation est facturé.  
Interprétations : Annulation à 20 jours ou plus de la date prévue pour la mission : 50% du montant prévu pour la mission est facturé.  
Annulation entre le dixième et le dix-neuvième jour précédant la date prévue pour la mission : 75% du montant prévu pour la mission est facturé.  
Annulation à moins de 10 jours de la date prévue pour la mission : 100% du montant prévu pour la mission est facturé.

### Qualité

FineTrad travaille uniquement avec des traducteurs et des interprètes professionnels et ne peut être tenu responsable lors de réclamations portant sur des nuances d'interprétation ou de style. Pour les traductions, toute réclamation portant sur d'éventuelles erreurs de sens doit être signalée par le client dès constatation du problème et au plus tard après une semaine après livraison des travaux.

Pour les interprétations, tout problème doit être signalé par le client dès constatation.

Lorsqu'une traduction est demandée pour une publication, le client s'engage à faire relire le document par sa filiale étrangère ou son correspondant afin que le vocabulaire et les habitudes de langage propres à la société soient respectés ; le client s'engage également à donner à FineTrad les épreuves de mise en page pour relecture avant impression, sans quoi la qualité du texte ne peut être garantie.

### Confidentialité

FineTrad s'engage à ne pas communiquer à des tiers non impliqués dans la réalisation des travaux le contenu des documents qui lui sont confiés pour traduction. Il en est de même pour les documents fournis pour la préparation d'une mission d'interprétation.

### Conditions de paiement

Les factures FineTrad sont payables par chèque ou virement bancaire, dans les 30 jours suivant la date de facturation. Un paiement préalable à cette date ne peut faire l'objet d'une réduction.

En cas de facturation à des tiers, l'auteur de la commande est responsable solidairement du paiement des travaux concernés.

Les droits d'auteurs pour les traductions réalisées demeurent la propriété de FineTrad jusqu'au paiement des travaux.

En cas de retard de paiement, FineTrad se réserve le droit de suspendre les projets en cours. Par ailleurs, toute facture non payée à la date limite de paiement indiquée sur ladite facture donnera lieu, sans qu'un rappel soit nécessaire, à l'application de pénalités de retard égales à une fois et demie le taux d'intérêts légal en vigueur.

En cas de litige, seul le Tribunal de Commerce de Paris est reconnu compétent.